



L'agriculture sociale au parlement wallon

Du lieu de production à l'espace de reconnaissance

Il aura fallu des années de pratiques discrètes, parfois fragiles, souvent bricolées, pour que l'agriculture sociale accède enfin à la scène parlementaire. Longtemps cantonnée aux marges du monde agricole comme de l'action sociale, cette forme d'accueil en ferme, à la croisée du soin, de l'insertion et du lien au vivant, s'est imposée, presque malgré elle, comme une réponse concrète à des failles de plus en plus visibles du modèle social contemporain. Burn-out, détresse psychique, isolement, décrochage : ce sont ces trajectoires cabossées que des agriculteurs wallons ont choisi d'accueillir, loin des protocoles et des injonctions à la performance.



L'agriculture ne se limite pas à produire des denrées, elle peut aussi devenir un espace de reconstruction humaine. M.F.V.

Souvent invisibles et indicibles, la détresse et le mal-être traversent le monde agricole. Nous ouvrons, au fil de nos éditions, un dossier pour en éclairer les réalités humaines et professionnelles.

C'est cette réalité de terrain qui a fini par remonter jusqu'au parlement wallon le 22 janvier dernier. À l'automne 2025, lorsque le député socialiste Eddy Fontaine propose à la commission de l'Agriculture d'organiser une audition consacrée à l'agriculture sociale, le sujet n'est déjà plus marginal. Il a été évoqué à plusieurs reprises en commission, notamment à la suite d'une question parlementaire de Patrick Spies, et figure explicitement dans la Déclaration de politique régionale. Mais cette fois, il ne s'agit plus d'un échange technique ou d'un suivi administratif : il s'agit de donner la parole à celles et ceux qui pratiquent, au quotidien, une autre manière de faire de l'agriculture.

Quand le terrain entre au parlement wallon

Cette reconnaissance politique naissante se matérialise lors de l'audition organisée au sein de la commission de l'Agriculture. Dans son intervention introductive, Eddy Fontaine décrit l'agriculture sociale comme une forme singulière de diversification agricole, destinée à des publics fragilisés (personnes en situation de handicap, en décrochage professionnel, confrontées à des addictions ou à une détresse psychique) et mobilisant les ressources mêmes de la ferme, humaines, animales et végétales, à des fins sociales, thérapeutiques ou éducatives. Il en rappelle la structure fondamentale, à la fois simple et exigeante : une ferme accueillante, une personne accueillie et une structure d'accompagnement issue du champ social ou de la santé. Surtout, il insiste sur le caractère encore largement méconnu de ces pratiques, alors même

qu'elles se déploient depuis plus d'une décennie sur le territoire wallon. À ses yeux, l'agriculture sociale ne peut plus se contenter d'exister dans les interstices des politiques publiques.

Lorsque les acteurs du secteur sont auditionnés, l'enjeu dépasse rapidement la reconnaissance d'un dispositif. Il s'agit de mettre des mots, des visages et des chiffres sur une réalité que les politiques publiques peinent encore à appréhender dans toute sa complexité : celle d'une agriculture qui ne se limite pas à produire des denrées, mais qui devient, dans certains territoires, un espace de reconstruction humaine. Car l'agriculture sociale n'est ni une thérapie miracle ni une solution clefs en main. Elle repose sur une intuition simple, presque dérangeante à l'heure de la rationalisation généralisée : le travail du vivant, lorsqu'il est partagé, peut réparer ce que les dispositifs classiques n'atteignent plus. À condition de prendre le temps. À condition, surtout, de ne pas réduire les personnes à leurs diagnostics, ni les fermes à leur rendement.

« Accueillir, c'est faire avec » : la ferme comme espace de relation

Agricultrice depuis plus de 30 ans, Véronique Monnard, également référente en agriculture sociale au sein du GAL du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, accueille, depuis 2011 sur sa ferme, des personnes porteuses de handicap ou fragilisées par des ruptures de parcours. L'accueil, insiste-t-elle, ne repose ni sur la performance ni sur la rentabilité, mais sur une relation construite dans la durée. Accueillir, dit-elle, ce n'est ni faire à la place, ni faire faire, mais faire avec, en partant des capacités plutôt que des manques.

Elle raconte longuement l'histoire de Martine, accueillie chaque vendredi pendant plus de 12 ans.

Martine n'est pas venue travailler, mais partager un quotidien. Peu à peu, elle a trouvé sa place : d'abord auprès des animaux, ensuite en cuisine, préparant le repas pour l'équipe, partageant les temps de table, s'inscrivant dans une vie collective stable. À la ferme, souligne l'agricultrice, Martine n'était plus définie par son handicap, mais par sa contribution au collectif. À travers cette anecdote, c'est toute une inversion de regard qui se joue : la ferme cesse d'être uniquement un lieu de production pour devenir un espace de reconnaissance.

Véronique Monnard rappelle aussi les débuts fragiles du dispositif : l'absence de cadre juridique, les conventions inadaptées, les démarches administratives parfois décourageantes. Si la pratique a tenu, explique-t-elle, c'est parce que les acteurs de terrain ont persisté, convaincus qu'un travail essentiel se jouait là, même sans reconnaissance officielle. Des parcours cabossés, des réussites invisibles. Cette même logique traverse le témoignage de Jean-Marc Sizaïre, agriculteur à Habay-la-Vieille. Chez lui, l'agriculture

« La reconnaissance institutionnelle de l'agriculture sociale ne suffira pas si elle ne s'accompagne pas d'une clarification des cadres »

sociale a commencé sans projet formalisé, à la demande d'un institut médico-pédagogique voisin. Un enfant est venu à la ferme le mercredi après-midi. Puis un autre. Puis d'autres encore. Depuis, des adolescents fragilisés, des adultes en grande détresse psychique, une personne transgenre, un homme plus âgé vivant seul ont trouvé dans la ferme un lieu où l'on ne les réduit pas à leur dossier.

L'agriculteur insiste sur la lenteur nécessaire de ces trajectoires. La réussite ne se mesure pas toujours à un retour rapide à l'emploi, mais parfois à des signes presque imperceptibles : le fait qu'une personne revienne, accepte un rythme, se projette à nouveau. La ferme devient ainsi un espace où l'on



peut reprendre pied sans être évalué en permanence.

Une ingénierie humaine devenue proposition politique

Pour Samuel Hubaux, directeur de l'Asbl « Nos Oignons » et membre du collectif « Agriculture sociale en Wallonie », l'agriculture sociale ne peut fonctionner durablement sans une ingénierie d'accompagnement solide, structurée et reconnue. Contrairement à une vision parfois idéalisée de l'accueil à la ferme, il insiste sur la complexité du dispositif, qui repose sur une triangulation exigeante : une ferme accueillante, une personne fragilisée et une structure issue du champ social ou de la santé, capable d'assurer l'accompagnement, le suivi et l'ajustement permanent du cadre.

Cette ingénierie, longtemps restée peu visible dans les politiques publiques, est pourtant au cœur de la réussite des projets pilotes wallons. Elle suppose du temps, des compétences relationnelles, une capacité d'analyse fine des situations individuelles et une connaissance des contraintes propres au monde agricole. Sans ce tiers accompagnant, avertit-il, les risques sont multiples : incompréhensions, ruptures de parcours, surcharge émotionnelle pour les agriculteurs, voire abandon pur et simple du dispositif.

Les données consolidées issues des projets pilotes confirment cette analyse. L'agriculture sociale ne constitue ni une thérapie au sens médical, ni une formation professionnelle déguisée, ni une étape balisée vers l'emploi. Elle propose ce que les acteurs décrivent comme un temps suspendu, non prescrit, dans lequel la personne peut se réapproprier un rythme, une utilité sociale et une capacité d'agir, sans pression de résultat. C'est précisément cette absence d'injonction qui en fait, selon Samuel Hubaux, un outil pertinent face à des situations d'épuisement psychique ou de décrochage durable. De cette lecture découle une proposition politique assumée : changer d'échelle sans dénaturer. Consolider l'existant, améliorer la lisibilité de l'offre, harmoniser les pratiques sans les standardiser, clarifier les modalités d'accompagnement et de défraiement des fermes, et structurer une coordination régionale légère mais pérenne. Cette architecture doit, à terme, permettre l'émergence de véritables Dispositifs d'agriculture sociale (DiAS), capables de couvrir l'ensemble du territoire wallon tout en conservant l'ancre local qui fait leur force.

Coordonner avec peu de moyens : la réalité provinciale

Cette ingénierie de l'ombre est précisément ce que décrit Martine Leroy, chargée de mission pour l'antenne « agriculture sociale » de la province de Luxembourg. Sur ce territoire, plus de quarante exploitations sont engagées et soixante-sept personnes ont été accueillies depuis la création du service. Mais la limite est atteinte : couvrir une province entière avec un équivalent temps de quatre cinquièmes ne permet plus de répondre à toutes les demandes. Des accueils sont aujourd'hui en attente, non par manque de fermes volontaires, mais par insuffisance de moyens humains, logistiques et financiers, révélant une limite structurelle plus qu'un défaut d'adhésion du terrain.

Le cadrage régional est apporté par Xavier Delmon, représentant du Réseau wallon Pac. Son message est clair : l'agriculture sociale n'est plus marginale. Elle est aujourd'hui reconnue dans la Politique agricole commune et bénéficie de financements européens. En 2024, la Wallonie comptait plus de 330



Pour Marc Pittie, l'agriculture sociale agit comme une forme de prévention croisée, bénéfique pour les personnes accueillies comme pour les fermes. M-F V.

fermes partenaires. Depuis 2017, environ 1.500 personnes ont été accueillies, dont près de 500 bénéficiaires actifs en 2025. Les agriculteurs engagés sont souvent plus jeunes que la moyenne, fréquemment des femmes, et disposent régulièrement de formations complémentaires. À ses yeux, l'agriculture sociale constitue à la fois une piste crédible de diversification et un levier de renouvellement générationnel.

Cette dynamique reste toutefois fragile. Xavier Delmon insiste sur un point de vigilance : la reconnaissance institutionnelle de l'agriculture sociale ne suffira pas si elle ne s'accompagne pas d'une clarification des cadres. Aujourd'hui, explique-t-il, les initiatives se situent à la croisée de plusieurs politiques publiques (agricole, sociale, sanitaire, rurale) qui peinent encore à dialoguer entre elles. Cette superposition de compétences crée de l'incertitude pour les agriculteurs, souvent peu enclins à s'engager dans des dispositifs perçus comme administrativement complexes ou juridiquement flous. Pour le Réseau wallon Pac, l'enjeu n'est donc pas seulement financier, mais aussi structurel : il s'agit de rendre lisible un modèle qui, malgré son ancienneté, reste encore trop dépendant de projets pilotes et de montages temporaires. En contrepoint des témoignages de terrain, les représentants institutionnels, de l'AViQ et du SPW Intérieur et Action sociale, ont rappelé la nécessité de distinguer clairement l'agriculture sociale des dispositifs thérapeutiques au sens strict, tout en reconnaissant son intérêt croissant dans les parcours de santé mentale. Ils ont également souligné la complexité des articulations entre compétences régionales, provinciales et locales, appelant à une meilleure lisibilité administrative afin de sécuriser les initiatives existantes.

La question de l'agriculture sociale s'inscrit dans un contexte plus large de crise de la santé mentale liée au travail. En 2023, près de 525.000 Belges étaient

reconnus en incapacité de travail de longue durée, dont plus d'un tiers pour des troubles psychiques. Le coût pour la sécurité sociale se chiffre en milliards €. Ces chiffres donnent une épaisseur nouvelle aux témoignages entendus. Ils confirment que les soins verts et l'agriculture sociale ne relèvent pas de l'accessoire, mais d'un enjeu sociétal majeur : comment accompagner autrement des personnes durablement éloignées du travail, sans les enfermer dans des parcours médicaux lourds ou des injonctions à la performance.

Au-delà du dispositif : la reconnaissance du temps social

C'est dans ce contexte que l'intervention de Marc Pittie, coordinateur général du programme « Soins verts - Groene Zorg » au sein de la fondation « Terre de Vie », déplace le débat vers une question plus sensible : celle de la reconnaissance du temps social mobilisé par les agriculteurs.

Son propos s'ancre dans un constat partagé : les publics accueillis sont majoritairement des personnes en burn-out, en incapacité de travail de longue durée ou en rupture profonde avec le monde professionnel. Mais cette souffrance, souligne-t-il, traverse également le monde agricole lui-même, soumis à une accumulation de pressions économiques, administratives et sociétales. À la ferme, l'agriculture sociale met ainsi en présence deux vulnérabilités qui se répondent.

Accueillir une personne fragilisée ne se résume pas à ouvrir une porte. Cela implique du temps, de l'attention, une capacité d'écoute, une vigilance permanente, parfois une adaptation profonde de l'organisation du travail agricole. Or ce temps relationnel demeure aujourd'hui insuffisamment pris en compte dans les dispositifs de soutien public. Sans plaider pour une salarisation classique ni pour une marchandisation du soin, Marc Pittie alerte sur les limites d'un modèle reposant quasi exclusivement sur l'engagement volontaire. L'absence de reconnaissance économique, même minimale, fragilise

les fermes accueillantes et fait peser un risque d'épuisement sur les agriculteurs les plus investis.

M. Pittie va plus loin encore en soulignant le paradoxe auquel sont confrontées les fermes accueillantes.

« La ferme devient un espace où l'on peut reprendre pied sans être évalué en permanence »

D'un côté, les pouvoirs publics reconnaissent de plus en plus l'intérêt de l'agriculture sociale comme outil de prévention en santé mentale. De l'autre, les mécanismes de financement continuent à ignorer, ou à sous-estimer, le coût réel de cette prévention lorsqu'elle est assumée par des agriculteurs. À terme, avertit-il, ce décalage pourrait fragiliser les dispositifs les plus vertueux : ceux qui accueillent le plus, accompagnent le mieux, et prennent le plus de risques humains. Pour éviter que l'agriculture sociale ne repose durablement sur des engagements individuels difficilement soutenables, il appelle à un choix politique clair : soit assumer collectivement la valeur de ce travail relationnel, soit accepter qu'il reste cantonné à des marges fragiles et inégalement réparties sur le territoire.

Marie-France Vienne



Les députés s'emparent du dossier

L'accord sur le diagnostic, le flou sur la prescription

Aucun député, tous groupes confondus, n'a contesté l'utilité de l'agriculture sociale. Mais derrière cette unanimité apparente, les prises de parole ont aussi révélé des lignes de tension plus subtiles, liées aux priorités politiques, aux compétences institutionnelles et, surtout, aux moyens financiers. Plusieurs députés ont d'ailleurs souligné la portée symbolique de l'audition elle-même, estimant qu'elle contribuait à reconnaître officiellement des pratiques longtemps restées dans l'angle mort des politiques publiques, malgré leur ancienneté et leur ancrage territorial.

Du côté du Parti socialiste, Eddy Fontaine a insisté sur la nécessité de ne pas laisser retomber des dispositifs qui ont fait leurs preuves. Son intervention s'inscrivait dans une lecture résolument sociale du dossier : l'agriculture sociale, expliquait-il en substance, répond à des situations que les dispositifs classiques peinent aujourd'hui à absorber. Il rappelait que les CPAS, les services de santé mentale et les médecins généralistes sont largement sollicités, et que tout outil susceptible de prévenir des situations plus lourdes doit être envisagé comme un investissement collectif, plutôt que comme une dépense marginale.

Un large accord sur l'utilité du dispositif

Patrick Spies, également socialiste, a élargi la focale aux territoires ruraux et à la communauté germanophone, soulignant que l'isolement social y est parfois accentué par l'éloignement des services. À ses yeux, l'agriculture sociale offre une réponse territorialisée, enracinée, qui fait sens dans des zones où l'offre institutionnelle est plus diffuse. Il insistait toutefois sur la nécessité d'adapter les dispositifs aux réalités locales, sans plaquer un modèle unique sur des contextes très différents. Sabine Roberty développait longuement la question du burn-out et de la détresse psychique, qu'elle identifiait comme l'un des angles morts persistants des politiques publiques. Elle rappelait que les chiffres de l'incapacité de travail de longue durée continuent de progresser et que la santé mentale est devenue un enjeu central de société. L'agriculture sociale pourrait, selon elle, jouer un rôle de prévention, à condition que les passerelles avec le secteur médical, les CPAS et les services de première ligne soient renforcées. Valérie Dejardin attirait pour sa part l'attention sur un public souvent moins visible : les agriculteurs eux-mêmes. Elle rappelait que le monde agricole est particulièrement exposé à la détresse psychologique et à l'épuisement. À ses yeux, l'agriculture sociale ne constitue pas seulement un outil d'accueil pour des publics fragilisés extérieurs au secteur, mais agit aussi comme un facteur de sens et de lien social pour les agriculteurs qui s'y engagent. Chez Écolo, Véronica Cremasco adoptait une lecture plus systémique. Elle insistait sur le

lien étroit entre nature, agriculture et santé mentale, rappelant que l'agriculture sociale repose sur l'existence de fermes vivantes et de territoires préservés. Elle soulignait également que la disparition progressive des exploitations agricoles constitue une perte qui dépasse la seule dimension économique, en affectant les équilibres sociaux et territoriaux.

Du côté des Engagés, les interventions se voulaient prudentes mais favorables. François Huberty insistait sur l'importance de disposer d'outils d'évaluation solides, tout en mettant en garde contre une approche strictement comptable. Loïc Jacob s'interrogeait sur la place de l'agriculture sociale dans la formation agricole et au sein des organisations professionnelles, estimant que le dispositif reste encore insuffisamment connu. Marie Jacqmin, quant à elle, pointait les déséquilibres territoriaux persistants entre provinces. À la gauche de la gauche, Alice Bernard, pour le PTB, adoptait un ton plus critique. Elle dénonçait la précarité des financements et le recours répété à des projets temporaires pour répondre à des besoins structurels, plaidant pour un engagement public plus lisible et durable. Du côté du MR, Nicolas Janssen abordait le dossier sous l'angle de la gouvernance et de la lisibilité administrative. Il interrogeait l'inscription de l'agriculture sociale dans les cadres futurs de la Pac et insistait sur la nécessité d'offrir davantage de sécurité juridique aux agriculteurs qui s'engagent, tout en reconnaissant l'intérêt du dispositif.

Entre soutien de principe et prudence institutionnelle

Au-delà de la définition du dispositif, le ministre de la Santé et de l'Action sociale, Yves Coppieters, a inscrit l'agriculture sociale dans une vision politique plus large, qu'il rattache explicitement à l'approche « One Health » portée par le gouverne-

ment wallon. Penser conjointement la santé humaine, la santé des écosystèmes et les conditions sociales de vie permet, selon lui, de mieux répondre aux fragilités contemporaines, en particulier en matière de santé mentale.

Pour passer du constat à l'action, le ministre a toutefois insisté sur la nécessité d'un travail préparatoire rigoureux. En concertation avec la ministre de l'Agriculture Anne-Catherine Dalcq, il a demandé une mobilisation coordonnée des administrations concernées afin d'actualiser des données

aujourd'hui fragmentaires et d'objectiver les pratiques existantes. Plusieurs axes de travail ont été confiés à l'administration : cartographier les dispositifs existants, analyser leurs publics et leurs modalités, comparer les expériences menées ailleurs, notamment en Flandre, et examiner les sources

de financement mobilisables.

Sans avancer de calendrier précis ni d'engagement budgétaire, M. Coppieters a indiqué que les conclusions de cette phase d'analyse seraient rassemblées dans un rapport destiné à éclairer les décisions futures du gouvernement wallon, posant ainsi les bases d'une éventuelle structuration régionale de l'agriculture sociale.

En filigrane, le message est clair : le gouvernement reconnaît désormais la pertinence de l'agriculture sociale, mais entend sortir de la logique d'expérimentation permanente pour l'inscrire dans une stratégie globale, concertée et documentée.

Marie-France Vienne



Plusieurs députés ont souligné que l'audition contribuait à reconnaître officiellement des pratiques longtemps restées dans l'angle mort des politiques publiques. M-F V.

« L'agriculture sociale agit aussi comme un facteur de sens et de lien social pour les agriculteurs qui s'y engagent »